

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 31 mars 2016

NOTE DE PRESENTATION

OBJET : Approbation du compte de gestion 2015

Rapporteur : Isabelle Drancy

Le compte de gestion du receveur comprend toutes les opérations constatées au titre de la gestion municipale pendant l'exercice budgétaire passé.

Il présente la situation générale des opérations en distinguant :

- la situation au début de la gestion, sous forme de bilan d'entrée,
- les opérations de débit et de crédit constatées au cours de l'exercice,
- la situation à la fin de la gestion, sous forme de bilan de clôture,
- le développement des opérations effectuées au titre du budget,
- et les résultats de celui-ci.

Une partie des opérations apparaissant dans le compte de gestion figure également au compte administratif.

La lecture des opérations passées au titre de 2015 n'appelle aucune observation car les dépenses et les recettes, tant en fonctionnement qu'en investissement, sont identiques au compte administratif et au compte de gestion.

On notera que l'actif net total de la Ville s'élève au 31 décembre 2015 à 216,8 millions d'euros, financé à hauteur de 71 % par des fonds propres.

L'actif net se décompose comme suit :

- 213,7 M€ d'actif immobilisé :
 - 34,3 M€ de terrains,
 - 91,1 M€ de constructions (dont constructions en cours)
 - 63,4 M€ de réseaux et installations de voiries,
 - 17,8 M€ d'installations mises en concession, affermage ou à disposition,
 - 2,7 M€ d'autres immobilisations corporelles (valeur nette cumulée des mobiliers, véhicules, matériels informatiques et autres matériels utilisés pour le fonctionnement des services),
 - 3,9 M€ d'immobilisations incorporelles (frais d'études non intégrés et valeur nette des logiciels)
 - 0,5 M€ d'immobilisations financières.
- 3,1 M€ d'actif circulant :
 - 2,1 M€ de créances (factures en attente de règlement),
 - 1 M€ de disponibilités (solde du compte au Trésor au 31/12/15).

Cet actif net est financé comme suit :

- 153,9 M€ de fonds propres, y compris le résultat 2015 ;
- 59,0 M€ de dette à long terme (dont 55,2 M€ de dette bancaire, répartie entre 48,0 M€ dette ville et 7,2 M€ de fonds d'investissement foncier, 3,0 M€ de paiement d'un terrain échelonné et 0,8 M€ d'intérêts courus non échus) ;
- 3,9 M€ de dettes à court terme (dont 1,9 M€ de fournisseurs en attente de règlement et 2,0 M€ de solde de ligne de trésorerie– à noter : les dettes fournisseurs sont à peu près équivalentes aux créances court terme) et de comptes de régularisation.

Il est proposé de constater que les chiffres qui apparaissent au compte de gestion sont identiques à ceux du compte administratif 2015.